



AS/Bur (2022) OJ 02

11 janvier 2022

Bureau de l'Assemblée

Projet d'ordre du jour

de la réunion qui aura lieu à Strasbourg par visioconférence
le vendredi 14 janvier 2022 de 13 h à 14 h

1. **Ordre du jour**
[AS/Bur (2022) OJ 02]

Projet de décision : adopter le projet d'ordre du jour

2. **Première partie de session de 2022 (Strasbourg, 24-28 janvier)**

Mise à jour des modalités d'organisation
[Doc. 15408 prov1, lettre AS/SOC, lettre AS/EGA]

Projet de décision : prendre note de l'information fournie par la Secrétaire Générale de l'Assemblée et approuver les modalités d'organisation de la première partie de session de 2022 telles que proposées par le Comité présidentiel

3. **Questions diverses**

4. **Dates et lieux des prochaines réunions**

Vendredi 21 janvier 2022, 9 h 30
Vendredi 28 janvier 2022, 8 h 30 (partie de session)

**Aux membres du Bureau de l'Assemblée
(Président et Vice-Président-e-s de l'Assemblée et
Président-e-s des groupes politiques et des commissions générales de l'Assemblée)**

copie pour information aux secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques et aux
chefs de secrétariat des commissions générales de l'Assemblée

Ce document tient également lieu de convocation à la réunion